## **CALENDRIER Hand Elite**



### **RAPPEL:**

<u>Arbitrage</u>: Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes).

Il est demandé à chaque établissement de recenser et fournir au comité la liste de ses arbitres officiels de Sports co afin d'établir un fichier national.

Amendes : Forfait général d'une équipe 30 €

Forfait pour un match 10 €
Forfait non déclaré 30 €

+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse

Retard de communication d'un résultat 10 €Résultat non communiqué 10 €Report d'un match non averti 10 €

Feuilles de matchs: à télécharger sur le site: http://www.ugsel-pl.fr/

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement téléphoner le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** (vous pourrez laisser vos résultats sur le répondeur téléphonique : 02-41-68-26-28 ou par mail : ugselpl@saumur.net).

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu, la couleur des maillots et le nom du manager).

# L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.

#### Report:

*Il est tout à fait exceptionnel.* La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

#### Forfait:

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le <u>secrétariat territorial</u>. La date limite est la veille avant 12 h 00.

### Le premier nommé reçoit :

#### HAND MG

30-mars-22 Finale à 4 à Château-Gontier : début des matchs à 12h et fin à 17h :

St Michel CHÂTEAU-GONTIER Sacré Cœur STE PAZANNE Ste Thérèse LAVAL St Joseph LE MANS

Le National aura lieu dans le comité 60.

#### HAND MF

30-mars-22 Finale à 4 à Château-Gontier : début des matchs à 12h et fin à 17h :

St Michel CHÂTEAU-GONTIER Sacré Cœur STE PAZANNE Ste Thérèse LAVAL St Joseph LE MANS